

teau de Cœuvres (Aisne), présenté par MM. de Marsy et de Lambertye, sont admis comme membres titulaires.

M. le secrétaire communique le programme des questions posées par le Congrès de la Sorbonne en 1891. Ces questions sont restées les mêmes que celles posées en 1890.

M. le docteur Lesguillons analyse un curieux registre des délibérations du Conseil de Charité de Compiègne, de 1821 à 1830, registre qu'un heureux hasard lui a fait rencontrer.

Les Conseils de Charité avaient été créés par une ordonnance royale du 31 octobre 1821 pour exercer une surveillance sur les opérations des commissions des hospices et des bureaux de bienfaisance, surveillance qui est conférée aux conseils municipaux, depuis le commencement du règne de Louis-Philippe.

Les délibérations du Conseil de charité n'offrent pas seulement un certain intérêt au point de vue de l'administration des œuvres de bienfaisance sous la Restauration, ils nous donnent de plus des renseignements sur quelques points historiques concernant nos établissements hospitaliers. On y voit figurer chaque année dans les comptes les revenus du bac de Lacroix-Saint Ouen, donnés à l'Hôtel-Dieu par Saint-Louis, en 1265, ainsi que des détails sur les dispositions testamentaires d'Hersan en faveur de l'école de charité de Saint-Antoine.

La situation hygiénique de l'hôpital en 1824 est des plus satisfaisantes et on était arrivé à dire d'un vieillard qui y était admis qu'il avait obtenu un brevet d'immortalité.

En 1830, la prestation de serment à Louis-Philippe exigée des membres du conseil de charité amena la démission d'un certain nombre de ses membres, et notamment de MM. de la Rezière, de Béthune, Bouchard, Cretté, de Brohin et Esmangart de Bournonville.

M. le président remercie M. le docteur Lesguillons de l'intéressante analyse du registre du Conseil de charité et le prie de la résumer dans une note destinée au Bulletin.

M. Benaut donne communication d'une notice qu'il vient de rédiger, sur l'histoire des établissements hospitaliers de Compiègne à l'occasion du projet de réunion de l'Hôtel-Dieu à l'Hôpital, projet dont l'exécution vient d'être mise au concours.

M. Méresse, à l'occasion de la donation du bois de Hazoy à l'Hôtel-Dieu, mentionné par M. Benaut, fait remarquer qu'il ne s'agit pas ici du bois du Hazoy près Béthisy, mais d'un bois défriché situé sur la rive gauche de la rivière, entre Compiègne et Lacroix-Saint-Ouen et qui portait le même nom.

Après avoir rappelé que M. du Lac a consacré plusieurs années à l'étude des documents renfermés dans nos archives hospitalières et a lu, à diverses reprises, des fragments d'une histoire des hospices de Compiègne à la Société, M. de Marsy fait remarquer que, si nous arrivons assez facilement à connaître la suite des fondations et dons faits aux hospices, les ventes et les acquisitions de leurs biens et la règle des divers ordres religieux qui les ont administrés, il est un point sur lequel presque partout les documents sont muets, c'est en ce qui concerne le genre de vie des malades.

Il croit donc utile de signaler la récente publication faite par M. J.-M. Richard, sur les hôpitaux d'Arras, d'Hesdin et de Gosnay aux XIII^e et XIV^e siècles. M. Richard a été assez heureux pour retrouver de nombreux comptes et budgets qui lui ont permis de connaître d'une manière exacte l'existence et même la nourriture des malades. On y voit notamment qu'au XIV^e siècle, contrairement à ce qui se passait à Paris, il y a moins de

cent ans, à Arras, chaque malade avait un lit pour lui seul.

M. A. de Roucy communique une lettre de M. de Cayrol adressée en 1844 à l'abbé Santerre au sujet d'Hersan, lettre renfermant des détails intéressants sur le maître de Rollin, fondateur des écoles de Saint-Antoine.

M. Méresse indique l'emplacement exact où se trouvait la tombe d'Hersan dans le cimetière Saint-Antoine.

M. de Marsy demande que les divers renseignements signalés par les membres de la Société au sujet d'Hersan soient réunis en un seul article et renouvelle le vœu qui avait déjà été exprimé peu d'années après la fondation de la Société, qu'une plaque commémorative soit placée aussi près possible de l'emplacement de la sépulture d'Hersan.

M. R. de Magnienville offre à la Société divers documents imprimés et manuscrits concernant le département de l'Oise à l'époque de la Restauration notamment des listes électorales, avec indications censitaires et un état des officiers de la garde nationale.

A la demande de quelques membres, M. Méresse entre dans d'intéressants détails sur la première construction de la Chapelle de Bon-Secours et tout en faisant l'éloge de la nouvelle restauration de ce monument, il exprime le regret que l'on n'ait pas conservé dans cet édifice, élevé en 1642 seulement et pour consacrer un vœu fait quelques années avant, le style du XVII^e siècle, qui lui eût paru préférable au style gothique pour la décoration de cet édifice.

M. de Marsy exprime le vœu que les *ex-voto* les plus importants et notamment tous ceux qui offrent un intérêt historique ou représentant des portraits comme celui du Maître du pont soient replacés dans la Chapelle. Il n'ose cependant s'associer au désir émis par M. Méresse de voir les anciens ba-